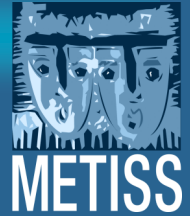


Enfants sans-papiers, enfants invisibles



Entrevue avec Francesca Meloni
Boursière METISS
PhD. Ad hoc, Psychiatrie, Université McGill
par Andréanne Boisjoli



Quand Francesca Meloni a entrepris sa thèse de doctorat auprès des mères immigrantes à statut précaire et de leurs enfants, elle ne se doutait pas de ce qui l'attendait au détour.

Sous la supervision de la pédopsychiatre Cécile Rousseau, au CSSS de la Montagne, Francesca était alors coordonnatrice d'un projet qui visait à explorer l'accès aux services de santé pour les femmes enceintes et les enfants sans-papiers ou ayant un statut migratoire précaire. Son projet de thèse devait s'insérer dans cette thématique. Dans un contexte où les politiques d'asile, plus contraignantes, entraînent une précarisation et une illégalisation grandissantes des statuts migratoires, elle voulait rencontrer des jeunes sans-papiers et réaliser avec eux des entrevues pour mieux connaître l'impact de leur statut migratoire sur leur vécu quotidien.

Très tôt, Francesca a réalisé que le contact allait être laborieux. « C'était vraiment difficile de rejoindre des gens », explique-t-elle. Où trouver des sans-papiers? Certains disparaissent dans la brume, et pour des raisons évidentes, ne révèlent leur absence de statut qu'à très peu de gens autour d'eux. Les organismes communautaires rejoints sont généralement réfractaires à



Photo : Aude Rousseau-Rizzi

collaborer avec elle : « Ils voulaient protéger ces jeunes et ces enfants, et ils avaient raison », précise Francesca.

C'est lorsqu'elle a commencé à faire du bénévolat auprès de certains organismes et à s'impliquer de façon concrète auprès des populations desservies par eux que des portes se sont ouvertes à l'étudiante. Peu à peu, elle est devenue quelqu'un qui,

par les informations qu'elle détenait sur le système et les contacts qu'elle avait noués auprès de différentes institutions, pouvait aider les gens et les organismes qu'elle côtoyait. Elle avait désormais quelque chose à apporter, pas seulement quelque chose à demander. Elle avait également le pouvoir de donner une voix à ceux qui n'en ont pas. De chercheuse, elle devenait partie prenante de l'action. « Je pense qu'il



Francesca Meloni

y a une remise en question quand tu rencontres des gens dans une situation de grande vulnérabilité, ils te demandent des choses. Qu'est-ce que je fais ? Ça interpelle à plusieurs niveaux le rôle du chercheur », explique Francesca, qui ajoute : « Sans ce double rôle, je n'aurais pas pu rejoindre ces personnes-là ».

L'accès à l'école

Le travail de Francesca a pris une tournure particulière suite à des rencontres réalisées dans le cadre du projet de recherche sur l'accès aux soins de santé. « On a fait des entrevues auprès de femmes enceintes, explique-t-elle, et on s'est rendu compte que la préoccupation majeure c'était, oui, bien sûr, l'accès aux soins de santé pour la grossesse, mais aussi, beaucoup, l'accès à l'éducation pour les enfants. »

En effet, lorsque des demandeurs d'asile, s'étant vu refuser le statut de réfugiés, choisissent de demeurer clandestinement au Canada, la question de

l'éducation de leurs enfants se pose avec acuité. Souvent contraintes de déménager pour brouiller les pistes, ces familles doivent alors réinscrire leurs enfants à l'école d'un nouveau quartier. Sans document d'immigration valide, les parents se voient demander des frais de scolarité. Plusieurs d'entre eux, vivant dans la précarité, sont incapables d'en assumer le paiement, ce qui limite l'accès à l'école pour leurs enfants.

Lorsque l'école accepte de fermer les yeux pour admettre des enfants, ceux-ci n'ont pas de code permanent au ministère de l'Éducation. Ils n'auront en conséquence aucun diplôme attestant de leur parcours scolaire. « Ils n'existent pas vraiment dans le système, ce sont des enfants invisibles », souligne Francesca. Parfois, par crainte d'être repérés, les parents n'inscrivent simplement pas leurs enfants à l'école.

Francesca Meloni et son équipe sont touchés par les inquiétudes des mères. Avec le Centre des travailleurs immigrants, la Mission communautaire de Montréal et la Commission des droits de la personne, ils mettent sur pied un groupe de travail sur l'accès à l'éducation des jeunes sans-papiers. Rassemblant des chercheurs, divers organismes communautaires, ainsi que des personnes représentant les commissions scolaires, la protection de la jeunesse, les écoles et le ministère de l'Immigration et des communautés culturelles, ce groupe de travail se donne comme mission de documenter la situation des jeunes sans-papiers en ce qui a trait à leur accès à l'école et de créer des partenariats permettant de soutenir des enfants dans cette situation. Au bout d'un long processus de mise en commun de tous leurs points de vue, un consensus se dégage. Le groupe souhaite que l'éducation, au Québec, soit accessible et gratuite pour tous les enfants résidant sur le territoire québécois, peu importe leur statut d'immigration.

Puis, il y a une mobilisation. Le groupe de travail envoie une lettre décrivant sa position au Ministère

Pour en savoir plus :

Meloni, F. (2013). *Living with Uncertainty: An Ethnographic Study on the Agency and Belonging of Undocumented Youth in Canada*. Thèse de doctorat. Montréal : Université McGill, 200 p. [Lien](#)

Ruiz-Casares, M., Rousseau, C., Laurin-Lamothe, A., Rummens, J.A., Zelkowitz, P., Crépeau, F., Steinmetz, N. (2013). Access to health care for undocumented migrant children and pregnant women: the paradox between values and attitudes of health care professionals. *Matern Child Health*, 17(2). pp. 292-298. [Lien](#)

Vanthuyne, K., Meloni, F., Ruiz-Casares, M., Rousseau, C., Ricard-Guay, A. (2013, septembre). Health workers' perceptions of access to care for children and pregnant women with precarious immigration status: Health as a right or a privilege? *Social Science and Medicine*, 93, pp.78-85. [Lien](#)

On ne croit pas les enfants. L'histoire d'Elizabeth.¹

Alors âgée de 9 ans, Elizabeth a quitté la Colombie pour échapper à un père violent. Seule, elle accomplit un périple qui lui a fait traverser plusieurs pays d'Amérique latine ainsi que les États-Unis. Elle est incarcérée pendant un an dans un Centre de détention du Texas. Enfant, elle est obligée de prendre des responsabilités d'adulte. Pendant 10 ans, toujours en fuite, elle vit et travaille illégalement. Vivant sans cesse dans la peur d'être renvoyée dans son pays, elle a subi d'importants traumatismes et est sujette à des attaques de panique.

« *I never felt safe. Every time I ran, every time I hid, I was afraid of either dying of hunger [...] or being killed by anybody because of being illegal in these countries.* »

Lorsqu'elle raconte son histoire dans le but d'obtenir le statut de réfugié au Canada, le juge ne la croit pas : impossible qu'elle ait vécu toutes ces mésaventures à un si bas âge! Menacée d'être déportée, détenue pendant trois mois, Elizabeth est finalement acceptée sur la base de motifs humanitaires suite à des manifestations publiques des gens qui la soutiennent.

Tiré de Meloni, F. (2013). *Living with Uncertainty: An Ethnographic Study on the Agency and Belonging of Undocumented Youth in Canada*. Thèse de doctorat. Montréal : Université McGill, pp. 104-109

1. Les noms et certains aspects des histoires de cas ont été modifiés par la chercheuse pour protéger l'anonymat des personnes impliquées.

de l'Éducation et participe à une rencontre avec la ministre. Des organismes communautaires organisent des manifestations. Les pressions s'amplifient. Peu avant la rentrée 2013, une demi-victoire : le ministère de l'Éducation assouplit certaines mesures administratives, permettant d'admettre un plus grand nombre d'enfants à statut précaire au sein des écoles québécoises, et de leur attribuer un code permanent. Si l'accès demeure limité pour certaines catégories de jeunes, un espace de dialogue a été ouvert, une belle réalisation pour cette petite équipe de chercheurs, lancée dans l'action. « C'était une surprise, explique Francesca, on n'avait pas vraiment planifié de faire ça. »

Jeunes sans papiers, jeunes sans voix

À travers cette démarche, Francesca, les deux pieds bien ancrés dans le terrain, bénéficie d'un accès plus aisé aux jeunes de ce milieu pour réaliser sa recherche. Elle en a rencontré huit, âgés de 12 à 20 ans. Certains, leur famille ayant reçu une réponse négative à leur demande de statut de réfugié, ont eu un avis de déportation auquel ils s'apprétaient à se plier au moment des entrevues. D'autres, dont les parents craignaient d'être en danger en retournant au pays, ont choisi de demeurer au Canada dans la clandestinité. Enfin, certains jeunes rencontrés par Francesca ont vécu une partie de leur enfance en étant des sans-papiers, et ont depuis régularisé leur situation. Doublement vulnérables par leur illégalité et par leur âge, ces jeunes ont raconté leurs parcours à Francesca, parfois en gardant sous silence des fragments de vie trop douloureux.

À travers les histoires de cas recueillies, et à partir de jugements de la cour, Francesca Meloni a mis en

évidence le fait que les enfants sans papiers sont perçus simultanément, d'une part, comme des personnes vulnérables à protéger en vertu de la Convention des droits des enfants, et d'autre part, par leur illégalité, comme des personnes menaçantes pour l'état. En apparences contradictoires, ces deux perceptions, nous dit Francesca, ont en commun de priver l'enfant de la possibilité d'être entendu. Il est privé de voix, dépossédé de son pouvoir d'agir. Les parcours des jeunes rencontrés montrent que les décisions politiques et juridiques sont prises sans égard à leur opinion ou leur intérêt.

Appartenances ambiguës

En se racontant, les adolescents rencontrés par Francesca révèlent aussi leurs stratégies de survie, au quotidien, dans un monde où ils n'ont pas d'existence aux yeux de la loi ou de la société, mais où ils trouvent néanmoins des espaces pour exercer, toujours de façon complexe, parfois contradictoire, leur pouvoir d'agir.

Si les jeunes ont des parcours hétérogènes, ils ont en commun une ambiguïté dans leurs appartenances. Ils partagent deux univers. D'un côté, leur famille, menacée d'être déportée, et aussi des amis de leurs parents, parfois d'autres immigrants sans-papiers, avec des histoires difficiles, vivant toujours avec la même épée de Damoclès au-dessus de leurs têtes. Cet univers est frappé d'incertitude, de peur, de fuite. L'autre univers, celui de l'école, des amis, est constitué d'autres jeunes qui ont, eux, une stabilité, une identité aux yeux de la loi, et peu importe le degré d'intimité qu'ils peuvent avoir avec leurs amis, les jeunes sans-papiers ont l'impression qu'ils ne peuvent dévoiler cet aspect de leur histoire. « Ils

« Cette ambivalence-là, c'est aussi une façon de se protéger d'une possibilité de déportation, du fait que ton univers, tes relations vont peut-être disparaître. »

ont le sentiment de faire partie du groupe, mais aussi d'en être un peu exclus, explique Francesca. Ils disent : "Si je dis que je dois partir, que je n'ai pas de statut, ils vont rire de moi, ils vont penser que je n'ai pas le droit d'être ici, que je dois être déporté" », rapporte-t-elle. Sentir qu'on ne peut être réellement reconnu par les autres comme faisant partie de la société crée une forte ambivalence dans le sentiment d'appartenance. « Cette ambivalence-là, souligne la chercheuse, c'est aussi une façon de se protéger d'une possibilité de déportation, du fait que ton univers, tes relations vont peut-être disparaître. »

Les jeunes sans-papiers survivent à leur façon et ont des rêves, des projets. Ils veulent être joueur de football, avocat, médecin. Ceux qui attendent d'être déportés souhaitent revenir au Canada. « C'est un espace d'existence, explique Francesca, un espace qui te donne la force de continuer à rêver, de continuer à avoir de l'espoir. Après, tu peux changer ton rêve, mais à ce moment-là, il te projette dans un autre espace. »

Rencontrer ces jeunes a aussi amené Francesca Meloni à s'interroger sur les enjeux éthiques liés à la recherche auprès des enfants, particulièrement dans un contexte de vulnérabilité tel que celui des sans-papiers. D'une part, elle met de l'avant l'importance d'écouter la voix des enfants, et d'autre part,

elle souligne le fait que ceux-ci sont extrêmement dépendants des décisions des adultes. « J'ai rencontré des enfants, explique Francesca, c'était parfois difficile de les rencontrer tous seuls. Leurs vies étaient mêlées aux décisions des parents : la décision d'immigrer, de rester au Québec sans statut, ou de retourner dans leur pays. La voix d'un enfant, on ne peut pas l'écouter comme une voix individuelle, elle se mêle à un contexte familial, un contexte où parfois l'enfant ne dit rien et reste en silence. Et ce silence dit beaucoup de choses. Sur ce que l'enfant voudrait faire ou ne pas faire. En même temps, il ne veut pas trahir ses parents. »

Évaluation des enjeux éthiques, politiques, juridiques, anthropologiques et psychologiques liés à la situation des enfants sans-papiers, mariage de la recherche et de l'action sur le terrain : arrivée il y a seulement quatre ans d'Italie, on peut dire que Francesca n'a pas chômé! Soucieuse du sort réservé aux enfants ballotés par les migrations, elle a voulu par son travail faire entendre leurs voix, trop souvent étouffées par leur double statut de sans-papiers et de mineurs. Souhaitons qu'elles soient écoutées. ■

Entre-vues est une publication de l'équipe METISS (www.equipemetiss.com) qui a pour objectif de faire connaître les recherches et activités de ses membres. Elle s'adresse aux intervenants et gestionnaires du réseau de la santé et des organismes communautaires, aux chercheurs et aux étudiants intéressés par les questions liées à la pluriethnicité.

Elle est disponible gratuitement : <http://www.sherpa-recherche.com/partage-des-savoirs/bulletin-entre-vues/>

Rédaction : Andréanne Boisjoli

Comité de publication : Jeanne-Marie Alexandre, Andréanne Boisjoli, Annie Joseph, Catherine Montgomery, Jean Paiement, Jacques Rhéaume, Dr. Jean-François Saucier, Suzanne Walsh, Spyridoula Xenocostas, Marlene Yuen

Graphisme et mise en page : Andréanne Boisjoli

Équipe METISS, CSSS de la Montagne. 1801, boul. de Maisonneuve O., 6e étage, Montréal (Qc.) H3H 1J9
514-934-0505 poste 7611, andreanne.boisjoli.cdn@ssss.gouv.qc.ca

ISSN 1923-5593 (imprimé)

ISSN 1923-5607 (en ligne)

Dépôt légal - Bibliothèque du Canada, 2013

Dépôt légal - Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2013

© Équipe METISS, CSSS de la Montagne, 2013.